



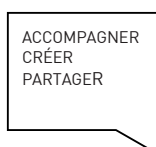
Lyon 1

INSPE

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Lyon

MASTER MEEF ENCADREMENT ÉDUCATIF

Conseiller Principal d'Education



inspe.univ-lyon1.fr



LE MÉTIER DE CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

La ou le conseiller principal d'éducation participe aux activités éducatives du second degré sans enseigner. Ses fonctions se situent dans le cadre général de la vie scolaire et contribuent à placer les élèves dans les meilleures conditions possibles pour leur scolarité.

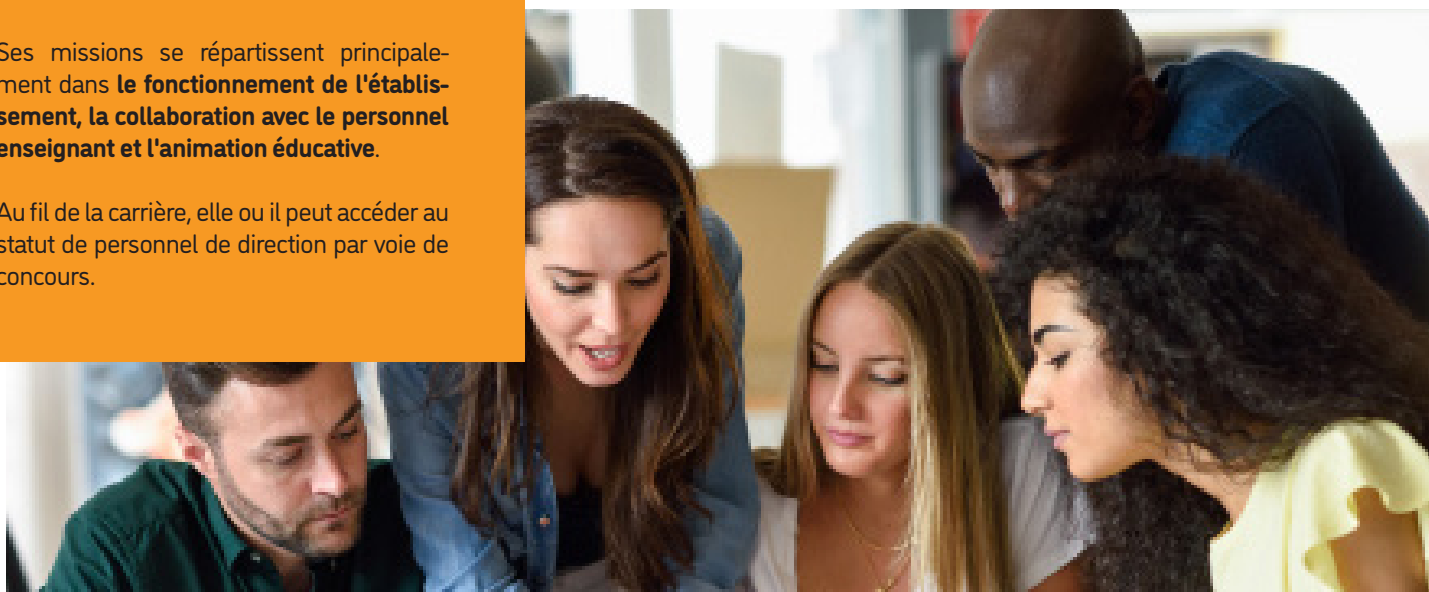
Ses missions se répartissent principalement dans **le fonctionnement de l'établissement, la collaboration avec le personnel enseignant et l'animation éducative.**

Au fil de la carrière, elle ou il peut accéder au statut de personnel de direction par voie de concours.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Encadrement éducatif (MEEF mention EE) est un diplôme en deux ans pour se former au métier de **Conseiller Principal d'Éducation (CPE)** et préparer le concours du **certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation (CACPE)**.

Cette formation s'adresse aux étudiantes et étudiants ou toute personne souhaitant reprendre ses études, ayant un diplôme universitaire Licence ou équivalent.



LE CONCOURS EXTERNE CPE

Le concours externe conseiller principal d'éducation a lieu à l'issue de la seconde année de master. Il se divise en deux séries d'épreuves.

Première série – les épreuves d'admissibilité

Il s'agit d'une épreuve de composition sur un sujet relatif aux grands enjeux de l'éducation, des évolutions et réformes du système éducatif. Une seconde épreuve consiste en l'analyse d'une situation éducative.

A l'issue de ces épreuves, un classement des candidates et candidats est effectué selon la moyenne des notes aux épreuves afin de déterminer les candidates et candidats admissibles.

Seconde série – les épreuves d'admission

Les candidats admis à l'issue de la première série d'épreuves passent :

- Une épreuve de présentation orale sur l'analyse d'une situation professionnelle.
- Une épreuve d'entretien visant à apprécier la projection des candidates et candidats dans le métier de conseiller principal d'éducation.

A l'issue de ces épreuves, un classement des candidates et candidats est effectué selon la moyenne des notes aux épreuves afin de déterminer les candidates et candidats admis.

POINTS-CLÉ DE LA FORMATION

Le Master MEEF mention Encadrement éducatif vise l'acquisition de compétences exigées par le métier de conseiller principal d'éducation. Cette formation, fondée sur une approche par compétences, est organisée sur les deux années de M1 et M2 et vise à développer plusieurs dimensions : cadre de référence et action éducative, préparation à l'exercice professionnel et initiation à la recherche.

Ce master permet de :

- renforcer les connaissances du système éducatif indispensables à tout futur conseiller ou conseillère principale d'éducation ;
- se préparer au métier par le développement de compétences-métier en animation de la politique éducative et en accompagnement du parcours de formation des élèves ;
- se confronter aux réalités du métier à travers différentes périodes de stage ;
- acquérir une culture à et par la recherche.

La formation intègre également la préparation au concours externe de recrutement qui a lieu à la fin de la seconde année.

La formation est assurée par des équipes pédagogiques pluri-catégorielles : enseignantes et enseignants de l'Inspé, conseillers et conseillères principales d'éducation, formateurs et formatrices de l'Education nationale, ainsi que des partenaires intervenant dans le champ éducatif.

Le caractère pluriel de ces équipes, ainsi que la qualité et l'actualité de leur expertise, issue de leur pratique, permettent d'assurer, en situation, une formation en phase avec l'exercice du métier.

LES + DE CETTE FORMATION

- Développement des compétences-métier.
- Contact avec les terrains professionnels.
- Diversité des intervenantes et des intervenants.
- Formation ancrée sur la recherche.



CANDIDATURE

Le calendrier de dépôt du dossier :

Informations sur inspe.univ-lyon1.fr

Votre demande de candidature se fait uniquement par l'interface [eCandidat](#).

Le coût de l'inscription est de 243 € + la CVEC (92 €)

RESPONSABLE ET CONTACT

**Responsable de la mention MEEF
Encadrement éducatif – Conseiller Principal
d'Education :**

Nadia BELKIS

nadia.belkis@univ-lyon1.fr

Contact scolarité M1 CPE :

francois.martin@univ-lyon1.fr

**Formation continue et reconversion
professionnelle :**

Tél : **04 72 43 14 49**

Courriel : fcsciences@univ-lyon1.fr



Lyon 1 **INSPÉ** Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Lyon

*Enseigner,
un métier qui s'apprend*

**DIRECTION ACADÉMIQUE
SITE DU RHÔNE**
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
Tél. : 04 819 299 99

SITE DE L'AIN
40 rue du Général Delestraint - BP 153
01004 Bourg-en-Bresse cedex
Tél. : 04 74 32 15 70

SITE DE LA LOIRE
90 rue de la Richelandière
42023 Saint-Etienne cedex 2
Tél. : 04 77 49 29 70